



# ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Fiche descriptive d'une association agréée**

Nom      Secteur 7

Siège    213 rue de la liberté  
          59600 Maubeuge

Tel       03 27 65 76 30

E-mail   Secteur7@gmail.com

Site     www.secteur7.eu

**Domaine d'intervention :** Culture

### **Description :**

L'association Secteur 7 a été créée en 1999, elle tend à promouvoir la culture urbaine au plus grand nombre et la rendre accessible à tous.

L'association se veut un levier d'insertion et d'épanouissement personnel pour la jeunesse et également un soutien à la professionnalisation aux artistes.

### **Les objectifs sont :**

**La pratique amateur :** C'est la branche transmission et formation de l'association. Elle se fait principalement dans les locaux de « Secteur 7 School » où l'on y retrouve 30 cours de danse, des séances de répétition pour les artistes et pour les groupes, un atelier graffiti et un atelier écriture rap. Elle peut se faire également par le biais d'ateliers mis en place dans des structures extérieures.

**Les événements :** Les événements sont des temps de valorisation qui contribuent à faire découvrir la culture urbaine au plus grand nombre. Ils participent également à l'émergence d'artistes accompagnés sur des dispositifs tels que le « Buzz Booster » (Dispositif National pour l'émergence d'artistes rap).

**L'accompagnement artistique et la production artistique :** L'association soutient et accompagne des jeunes talents de différentes manières (prêt de salle, rédaction des contrats, mise à disposition de chorégraphe, mise à disposition de salles de répétitions ou d'enregistrement), de l'amateur à la production artistique professionnelle.

**L'action culturelle :** Cet axe est dédié à l'expérimentation et à la sensibilisation d'un public qui est très peu touché par la culture dans son quotidien, communément appelé « public éloigné » (personne en situation d'handicap, d'illettrisme, précarité, ...).

**Date de l'agrément :** Agrément à compter du 9 avril 2024 pour une durée de 5 ans.